



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Dûment convoquée et tenue

Au local R17

ce treizième jour du mois de septembre 2022

à 19 h

Procès-verbal

Présences : Mme Patricia Lavigne, M. Benoît Aimé, Mme Catherine Pelletier, M. François Landry, M. François Talbot, M. Julien Bureau, Mme Marine Sériès, Mme Christine Lavallière, Mme Anne-Claire Lanchon, Mme Andréa Pelletier, M. David Rangdrol, Mme Marie-Chantale Bélanger, Mme Émilie Granger, M. Georges-Émile Bourgault, Mme Nathalie-Anne Samson, Mme Katerina Pereda, Mme Lissner Orjuela, Mme Stéphanie Jones, M. Ivan Tchotourian, M. Martin Lalinec-Michaud, Mme H'Navy Adrong, Mme Laurence Paradis, M. François Théberge, M. Frédéric Fleury-Payeur, Mme Marie-Pier Baril, Mme Alice Châtel, M. Naly Heriniaina, Mme Josée Thiboutot, Mme Isabelle Rioux.

1. Mot de bienvenue

La directrice Josée Thiboutot se présente, Isabelle se présente et Monsieur François Talbot se présente également.

Monsieur François Talbot, le président du conseil d'établissement (CE) sortant, souhaite la bienvenue aux parents et présente l'équipe de direction. Le président se propose d'être le président de l'assemblée.

Il est proposé par Mme Catherine Pelletier et secondé par M. Benoît Aimé que M François Talbot soit le président de l'assemblée.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Il est proposé par Mme Benoit Aimé et secondé par Mme Christine Lavallière d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 septembre 2021

Il est proposé par Mme Patricia Lavigne et secondé par Mme Marine Sériès d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2021.

Suivi : La directrice annonce le projet d'aménagement de la cour arrière pour l'année 2022-2023.

4. Rapport d'activités du conseil d'établissement, par M. François Talbot, président sortant.

M. François Talbot présente le *Rapport annuel des activités du conseil d'établissement*. Il informe les parents sur les différents services : Dunn et les



secteurs A-San-Tion ainsi que Chant-Choral. Il remercie les parents de leur implication dans leur appui auprès de leurs enfants et le respect des mesures sanitaires. Les chantiers au programme sont ceux qui étaient attendus avant la pandémie.

Les 4 orientations sont nommées :

- La cour d'école est un projet
- La circulation aux alentours de l'école; sujet récurrent en milieu urbain.
- L'uniforme : nous allons nous pencher sur le port de l'uniforme à l'école.
- Le projet éducatif qui sera renouvelé cette année;

Monsieur Talbot parle d'un moment informel d'échange qui pourrait apparaître. Les parents sont invités à offrir les noms et leurs projets pour l'OPP.

5. Explications sur la composition et les fonctions

5.1 Du conseil d'établissement

La directrice fournit quelques explications sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement. Les représentants des parents ainsi que les représentants du personnel sont au nombre de cinq chacun. Il y aura aussi deux représentants de la communauté et la directrice invite les parents à proposer des noms s'ils connaissent des gens que cela pourrait intéresser. Le président du CÉ informe les parents que le CÉ participe aux projets éducatifs de l'école. La direction rappelle que l'école compte les petits cœurs, le secteur CC et A-San-Tion. Il n'est pas obligatoire d'avoir des parents de chaque secteur, mais vous pouvez en tenir compte.

5.2 Du comité de parents du Centre de service de la Capitale

Le président informe l'assemblée de la composition et des fonctions du Comité de parents du centre de service scolaire.

5.3 De l'organisme de participation des parents (OPP)

Le président informe l'assemblée du rôle de l'organisme de participation des parents dans l'école.

6 Élections au conseil d'établissement

6.1 Nomination d'un président d'élection

Le président propose que la directrice agisse à titre de présidente d'élections et madame Christine Lavallière seconde.



6.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Le président propose que Mme Isabelle Rioux agisse à titre de secrétaire d'élections et M. François Landry seconde.

6.3 Nomination de deux scrutateurs :

Mme Patricia Lavigne et Mme Laurence Paradis sont nommées afin d'agir à titre de scrutatrices d'élections.

6.4 Procédure pour la mise en candidature :

La directrice (présidente d'élection) explique la procédure pour la mise en candidature en faisant part à l'assemblée des points suivants :

- a) Le président d'élections procède à l'appel des candidatures au poste de représentant des parents au conseil d'établissement;
- b) Chaque candidat peut se proposer ou être proposé par un membre habile à voter;
- c) Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidature est close;
- d) Le président d'élections demande à chacune des personnes proposées, en débutant par la dernière, si elle accepte de poser sa candidature;
- e) Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues;
- f) S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, on procède au vote;
- g) Le vote est secret;
- h) Le président invite les candidats, tour à tour, à s'adresser à l'assemblée afin de faire connaître leur motivation;
- i) Le secrétaire d'élections et les scrutateurs distribuent les bulletins de vote aux membres habiles à voter;
- j) Les membres inscrivent sur le bulletin de vote les noms de 4 personnes;
- k) Les 4 personnes ayant reçu le plus grand nombre de votes sont déclarées élues;
- l) En cas d'égalité entre 2 candidats, le vote est repris pour les candidats concernés.



m) Pour cette année, afin de rééquilibrer les mandats. Cette année, un des postes sera pour une seule année.

Il est proposé par Mme Catherine Pelletier et secondé par M. François Talbot d'accepter la procédure.

6.5 Postes à pourvoir au conseil d'établissement :

La directrice (présidente d'élection) présente les postes à combler au conseil d'établissement :

Poste 1

Poste 2

Poste no 1 (mandat de 1 an) :

poste de M. Jean-Philippe Côté

6.6 Élections des parents au conseil d'établissement

Pour compléter le mandat aux postes (1)

Catherine Pelletier propose Georges-Émile Bourgault

François Talbot propose Marine Sériès

Marine Sériès propose François Talbot

Georges-Émile Bourgault propose Catherine Pelletier

Christine Lavallière propose Benoit Aimé

Christine Lavallière propose Marie-Chantale Bélanger.

La présidente d'élections demande à chacun des candidats s'ils sont d'accord pour poser leur candidature.

Madame Marie-Chantale refuse, mais remercie, Madame Catherine Pelletier refuse, mais remercie.

Les autres personnes acceptent avec plaisir et sont nommées par acclamation.

Monsieur Aimé est inspiré par le projet de transport viable.

Monsieur Talbot le verdissement de l'école.

Madame Sériès est interpellée par la réflexion sur les uniformes.

Monsieur Bourgault est interpellé par les enjeux du quartier.



Les nouveaux membres sont donc : François Talbot, Marine Séries, Christine Lavallière, Georges-Émile Bourgault et Benoit Aimé.

Substituts : Patricia Lavigne, Catherine Pelletier, François Théberge, Marie-Pier Baril, Alice Chatel.

Monsieur Talbot, se propose pour être sur un mandat d'un an.

7 Comité de parents

7.1 Présentation de la représentante sortante (Mme Catherine Pelletier)

Madame Josée présente Mme Catherine Pelletier. Madame Pelletier présente le comité de Parents : il y a 80 membres, c'est une grosse assemblée qui donne l'occasion de siéger sur des sous-comités. Elle invite les gens à visiter la fédération des comités de parents. La directrice demande à l'assemblée si quelqu'un veut se présenter. N'ayant aucune réponse, Mme Marine Séries se propose comme substitut pour deux rencontres. Madame Christine Lavallière se propose conditionnellement son éligibilité de se présenter même s'il elle est employée par le centre de service.

Monsieur François Talbot appuyé par madame Patricia Lavigne propose que si cette proposition n'est pas conforme, l'assemblée accepte que son pouvoir soit délégué au conseil d'établissement.

8 Organisme de Participation des Parents (L'OPP).

8.1 Présentation des membres

Le président présente l'OPP et le décrit comme un collectif. Pendant les précédentes années, une présidente était nommée et la direction faisait le pont avec cette présidente. L'OPP est un groupe ouvert. Monsieur François Landry complète en parlant de l'implication.

8.2 Monsieur Talbot lit le message de madame Kristy Finlay.

8.3 Projets et besoin de bénévoles pour l'année à venir

Anne-Claire Lanchon, François Landry, Patricia Lavigne, Katerina Perreda, Lissen Orjuela, Catherine Pelletier, Martin Lalinec-Michaud.

Période de questions;

La directrice offre une période de questions et mentionne la refonte du logo.



École Anne-Hébert

Monsieur Théberge demande si les enfants sont invités à proposer des idées. Le conseil des élèves a donné leur souhait. Monsieur Landry rappelle que les enfants ont participé entre autres au journal. Monsieur Talbot rappelle le souhait des filets de soccer qui sont demandés par les élèves.

Monsieur Aimé remercie Catherine Pelletier de son implication et de sa bonne humeur contagieuse.

La glissade en avant sera-t-elle réparée et rouverte? La directrice est en lien avec les ressources matérielles.

Madame Catherine Pelletier rappelle l'importance d'entendre la voix des parents du service DUNN. Sophie Gingras du SDG sera sur le CÉ, elle travaille auprès des petits cœurs.

Madame Patricia Lavigne propose un regroupement Facebook pour offrir des jeux, des vêtements et des costumes d'Halloween. La question est de partager une page de parents Montcalm ou une page-école. Les parents en discutent.

9 Levée de l'assemblée

Les sujets prévus à l'ordre du jour ayant tous été abordés, la levée de l'assemblée est demandée à 20h30.